IEJ/CRFPA : prépas par correspondance ?

Par **Stigma**, le **06/10/2010** à **12:22**

Salut à tous,
Voilà mon problème :
Je compte cette année passer l'exam du CRFPA et vais donc m'inscrire à l'IEJ d'Aix.
J'ai un choix :
-soit je m'inscris à l'IEJ + prépa IEJ pour 740€, sachant que la plupart des cours (il y en a pourtant peu) ont été judicieusement placés de sorte que je ne puisse pas assister à la plupart ni passer la plupart des entraînements écrits ;
-soit je m'inscris à l'IEJ uniquement pour l'examen + prépa par correspondance (pas de bonne prépa sur site à Aix, à ma connaissance) pour un montant total d'environ 2000€.
J'ai peur d'être mal préparé dans les deux cas... ma grande question est : est-ce que je vais pâtir d'avoir raté les quelques cours de l'IEJ que j'aurais pu suivre en ne suivant qu'une prépa à distance ? Est-ce que c'est grave de n'avoir pas été formé aux spécificités de l'IEJ dans lequel je m'inscris ?
Merci !

Par **jeeecy**, le **07/10/2010** à **21:18**

alors pour ma part, je pense que la seule utilité de l'IEJ ou d'une prépa est la préparation à la note de synthèse

pour toutes les autres matières, elles peuvent être travaillées directement ;) Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **07/10/2010** à **21:50**

Merci ! ;) Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **07/10/2010** à **23:10**

Salut,

Oui, et l'état psychologique aussi. Je suis sûr que si tu mets 2.000€ dans une prépa, tu penseras être mieux formé (que ce soit le cas ou pas), et également, tu ne voudras pas le

louper par peur de regretter l'investissement.

Donc, c'est un bon investissement !

Par **Stigma**, le **08/10/2010** à **01:17**

Oui... mais en même temps, les 600€ investis dans la prépa IEJ (à laquelle je vais finalement m'inscrire... ne serait-ce que pour être vu par les examinateurs - apparemment ça a son importance -), l'année d'une part et la chance (sur 3) d'autre part que je risque de perdre si je :D

le plante... sont déjà suffisamment dissuasifs Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **26/10/2010** à **19:50**

je ne sais pas quoi te dire car je viens d'échouer à mon deuxième essai à nice et je suis complètement perdue... Je pense que si tu as une capacité de travail personnelle importante et que tu t'y mets avec rigueur dès maintenant, en suivant l'iej ce peut etre suffisant! Tu verras en cours d'année ce que ca donne aux entrainements et si vraiment tu ne le sens pas, tu pourras toujours investir dans une prépa intensive sur place pendant l'été! Bon courage!!

Par **jeeecy**, le **27/10/2010** à **16:18**

à mon sens, et je me répète, la seule préparation pour l'examen d'entrée à l'école d'avocat est relative à la note de synthèse

toutes les autres matières sont classiques et ne diffèrent pas d'un examen de fin de semestre ;)

donc la vraie question est de savoir comment s'entraîner à la note de synthèse Image not found or type unknown

pour cela il faut en faire plusieurs et se les faire corriger.

Par **sanremo34**, le **30/10/2010** à **14:06**

et oui Jeeecy a complètement raison!!!
J'ai échoué à nouveau avec la moyenne partout mais le 5 en note de synthèse (6 l'an dernier) m'a été fatale!!!

Je ne parviens pas à maitriser cet exercice...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jeeecy**, le **01/11/2010** à **20:44**

[quote="sanremo34":1ycxmrna]et oui Jeeecy a complètement raison!!![/quote:1ycxmrna] :ymblushing:

j'aime bien quand on dit cela à mon propos Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **17/11/2010** à **14:07**

[quote="jeeecy":lktputmg][quote="sanremo34":lktputmg]et oui Jeeecy a complètement raison!!![/quote:lktputmg] :ymblushing:

j'aime bien quand on dit cela à mon propos Image not found or type unknown [/quote:lktputmg]

8)

Image not found or type unknown

contente que tu soies content!
:wink:

Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **28/01/2011** à **21:21**

[quote="sanremo34":1o7nu40s][quote="jeeecy":1o7nu40s][quote="sanremo34":1o7nu40s]et oui Jeeecy a complètement raison!!![/quote:1o7nu40s] :ymblushing:

j'aime bien quand on dit cela à mon propos Image not found or type unknown [/quote:1o7nu40s]

8)

Image not found or type unknown

contente que tu soies content!
:wink:

Image not found or type unknown [/quote:1o7nu40s]

La note de synthèse n'est pas difficile. Une fois que l'on a compris comment cela fonctionne, ça roule tout seul.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **sanremo34**, le **12/03/2011** à **10:38**

heuuuuuuuu je ne suis pas si sur car je maitrise la méthodo mais impossible de parvenir pour l'instant à gérer mon temps et à faire un plan qui tienne la route...
Je ne suis pas encore désespérée mais ça risque de venir très vite!!!
:shock: :(:?: :- :? :!: :((=))

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

;)

Image not found or type unknown

Par **nini971**, le **14/09/2012** à **21:16**

Bonjour,

J'aimerais passer le concour d'ecole d'avocat en septembre 2013.
Cependant je ne comprend rien , entre IEJ , pré capa.
Dans l'idéal j'aimerais me preparer au concour par correspondance.
pourriez vous me conseiller sur les formalités a suivre.

Par **Marinou**, le **07/11/2012** à **10:44**

Aureya,
Ton message pour nini est super, détaillé et tout. Mais j'ai juste une remarque à faire.
Contrairement à ce que tut le monde pense (moi également à la base), l'iscription à l'IEJ n'est pas obligatoire pour passer le CRFPA...Il est toutefois me semble-t-il important pour connaître les spécificité du CRFPA que l'on compte passer, mais en rien obligatoire. On oublie bien trop souvent de nous le préciser malheureusement,(toujours quelques euros de gagnés).

Par **vero**, le **01/07/2016** à **14:36**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir si l'inscription à un IEJ est vraiment obligatoire.
Merci de me répondre par mail au veronique.gautier2@yahoo.fr

D'avance merci

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés